

La dynamique associative de la commune

La commune de Ramonville s'attache à faire vivre les valeurs de solidarité et de citoyenneté. Tisser du lien social pour bien vivre ensemble est une priorité mise en œuvre notamment à travers la dynamique associative.



Fête du sport 2019

CONTACT
Pôle Animations locales,
sportives et associatives
Mairie, place Charles-De-Gaulle
05 61 75 21 49
animations.locales@mairie-ramonville.fr

Tissu associatif Les associations, un rôle moteur

Ramonville bénéficie d'un tissu associatif dense et diversifié avec 144 associations actives et engagées dans la vie de la commune.

À travers un mode d'action basé sur le bénévolat et l'engagement collectif, les associations sont des acteurs phares de l'intérêt général et local. Elles sont connues pour le service qu'elles rendent, les causes qu'elles défendent, l'activité qu'elles proposent, mais leurs actions et leurs impacts vont bien au-delà : animatrices des territoires et actrices essentielles du lien social, elles participent à lutter contre l'isolement, contribuent à l'animation et l'attractivité de leur territoire, favorisent la citoyenneté, l'éducation et le développement des échanges.

Ce constat est particulièrement vrai à Ramonville où les associations sont mobilisées depuis longtemps aux côtés de la ville pour servir l'intérêt général. Par leur diversité et leur vitalité, les 144 associations présentes et actives sur la commune contribuent considérablement à son dynamisme en proposant une large palette d'actions et d'activités, dans les domaines social, culturel, sportif, environnemental, du loisir ou encore de la solidarité.

Mobilisant de nombreux Ramonvillois-es, les associations sont également très impliquées dans l'animation de la vie locale à travers l'organisation d'événements (animations, jeux, rencontres, débats, repas conviviaux, concerts, spectacles, événements sportifs, sensibilisation, etc.) et la participation à plusieurs manifestations municipales telles que le Forum des associations, les Extras, la Fête du sport, etc.

Forte de cette richesse, la municipalité soutient et accompagne le développement de son tissu associatif jusqu'à nouer des liens étroits et des partenariats avec certaines structures.



interview

Christophe Roussillon

adjoint chargé des animations locales, sportives et associatives

« Moteur essentiel dans notre commune, les associations doivent être soutenues dans leurs parcours et leur développement. Depuis le début du mandat, nous avons entrepris une réflexion sur notre accompagnement du tissu associatif et sur l'actualisation de notre politique culturelle et sportive. La refonte du calendrier d'attribution des subventions a été le premier élément d'une démarche qui vise à simplifier les relations entre les associations et la commune. Le premier constat émanant des associations bénéficiaires identifie des marges de progrès pour en renforcer l'articulation, la lisibilité et la visibilité. Les associations n'ont pas toutes les mêmes besoins mais nous devons leur permettre de trouver des réponses et un appui adapté. Les agents du pôle Animations locales, sportives et associatives sont leurs interlocuteurs de proximité et agissent au plus près de leurs préoccupations et de leurs besoins spécifiques. La récente crise de la Covid nous a démontré qu'il fallait sans cesse faire évoluer nos pratiques pour prendre en compte les nouveaux besoins. C'est pourquoi, sous l'impulsion de Christine Arod, le Conseil de la Vie Associative devra permettre de développer des processus de coopération et de mise en commun afin d'évoluer vers des productions communes. Pour que ce conseil soit opérationnel, cela nécessite l'union des forces vives de notre secteur associatif local. »

Analyse

Un tissu associatif riche



144

associations actives



60 %

des associations sont membres d'une fédération ou d'un réseau



30 %

des dirigeants sont des retraité-es



48 %

des associations sportives comptent plus de 200 adhérent-es

Ces données, basées sur l'année 2019, sont issues du questionnaire diffusé aux associations à l'automne 2021 : 87 associations, de tailles et secteurs d'activités variés, ont répondu sur un panel de 144, soit 61 % du tissu associatif.

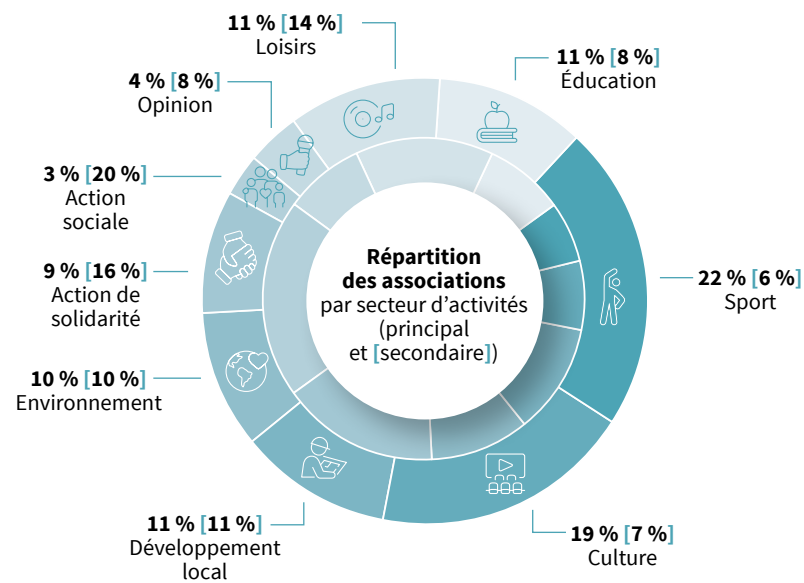
Les associations de Ramonville sont plutôt spécialisées sur un seul secteur d'activité, ce qui est d'autant plus vrai pour les associations sportives et culturelles. Si 48 % des associations datent d'avant 2000, la dynamique de création se maintient grâce au développement d'associations à caractère culturel, éducatif ou œuvrant dans le champ du développement local. Le fonctionnement du tissu associatif repose essentiellement sur le bénévolat, les 3/4 des associations n'ayant pas ou peu de salarié-es. La majorité des associations mobilise jusqu'à 20 personnes et toutes les tranches d'âge sont représentées de façon équilibrée.

Pratiquement toutes les associations bénéficient d'une aide directe ou indirecte de la commune et 30 % d'entre elles perçoivent d'autres subventions (principalement du Conseil départemental).

Les associations sont très nombreuses à bénéficier d'une mise à disposition, annuelle ou ponctuelle, de salles municipales et dans une moindre mesure, d'un prêt de matériel (tables, chaises, etc.).

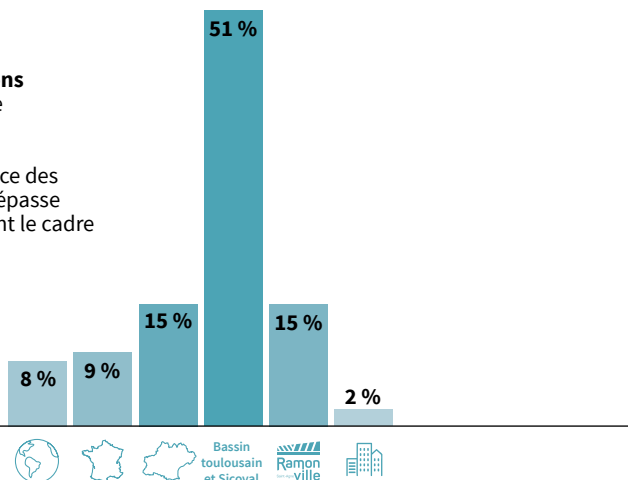
Si les associations sont de façon générale ouverte à toutes et tous, la plupart s'adresse à une catégorie d'âge particulière (jeunes, personnes âgées). Enfin, 63 % des associations ont moins de 50 adhérent-es.

Si la crise sanitaire a eu un impact majeur sur les activités des associations, les répercussions sur leur budget et leur nombre d'adhérent-es sont plus atténuées. La résistance du tissu associatif à la crise est principalement due aux aides perçues et à l'adaptabilité des associations pour maintenir un lien avec leurs adhérent-es.



Part des associations selon leur zone d'influence

L'aire d'influence des associations dépasse majoritairement le cadre communal.

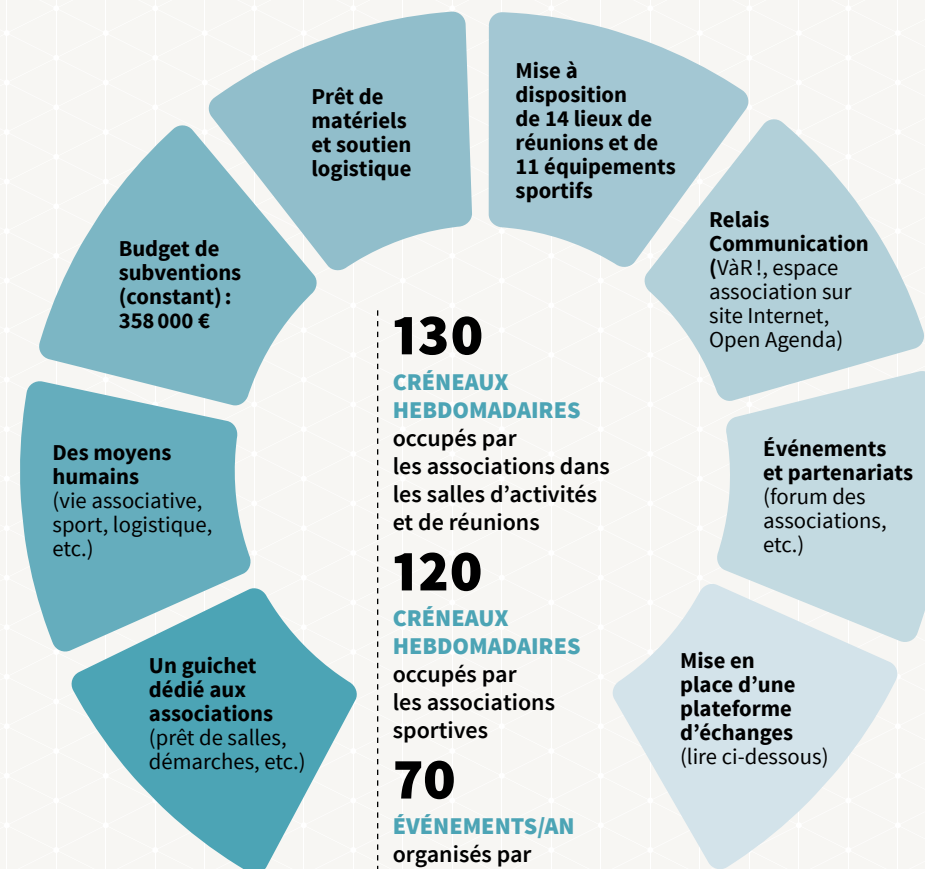


Soutien aux associations

Accompagnement de la municipalité

Sensible à la place majeure qu'occupent les associations dans la vie du territoire, la municipalité a fait, de longue date, le choix d'une politique de soutien important aux associations.

MOYENS ET DISPOSITIFS POUR LES ASSOCIATIONS



LA MISE EN RÉSEAU DES ASSOCIATIONS

La mairie a mis en place une plateforme de discussion inter-associative pour permettre aux associations d'échanger entre elles. Grâce à ce dispositif, une association peut solliciter l'ensemble des associations qui y ont adhéré, sur des sujets divers : demande de matériel ou de compétences, recherche de bénévoles, organisation d'un événement, communication, etc.

La plateforme a pour but de faciliter les échanges et de mutualiser les ressources afin de créer du lien et de gagner en efficacité (économie de temps, d'argent, de moyens). Elle sera aussi le support de fonctionnement du Conseil de la Vie Associative.

Mairie et associations, un lien étroit

En parallèle de l'accompagnement de la commune, des actions conjointes et concertées sont portées par la ville et des associations, dans le cadre de partenariats notamment où chacun des acteurs apporte son savoir-faire, son réseau, ses moyens et ses méthodes.

Cette synergie, qui repose sur une collaboration étroite entre les structures, permet de collaborer sur des projets ou événements à plus grande échelle ou exigeant une expertise particulière, qu'ils soient artistiques, culturels, sportifs, sociaux ou environnementaux (lutte contre les perturbateurs endocriniens, Atlas de la biodiversité, fête du jeu, Les Extras, la fête du sport, etc.).

La collaboration entre ville et associations peut également prendre la forme de partenariats très spécifiques portant sur la gestion d'un équipement public. C'est aujourd'hui le cas de l'association Arto pour le Kiwi et Ramonville Ciné pour le cinéma L'Autan.